

L'APCE octroie le statut de «Partenaire pour la démocratie» au Conseil national palestinien

Strasbourg, 04.10.2011 – L'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE) a voté aujourd'hui l'octroi au Conseil national palestinien du statut de «Partenaire pour la démocratie», statut accordé pour la deuxième fois seulement.

En présentant son rapport aujourd'hui, Tiny Kox (Pays-Bas, GUE) a indiqué que le statut «créait de nouvelles possibilités pour le peuple palestinien» et pouvait être considéré comme faisant partie du Printemps arabe. Le Président du Conseil national palestinien, Salim Al-Za'noon, a qualifié la décision d'«historique» et a déclaré qu'elle pourrait contribuer à établir la paix dans la région.

Les six membres composant la délégation d'élus palestiniens pourront ainsi prendre la parole devant l'Assemblée et la plupart de ses commissions et proposer des sujets à débattre, mais ils ne pourront pas voter.

En contrepartie, le Conseil national palestinien s'est engagé -dans une lettre de son président - à défendre les valeurs du Conseil de l'Europe, à organiser des élections libres et équitables et à œuvrer à l'abolition de la peine de mort, entre autres engagements.

L'Assemblée suivra de près d'autres questions essentielles, telles que la conclusion des négociations en vue de la formation d'un gouvernement d'unité nationale, et la réforme visant à faire du Conseil national palestinien un organe démocratiquement élu. Autres questions mentionnées, la nécessité de s'abstenir de toute violence, le rejet du terrorisme, la reconnaissance du droit d'Israël à exister et la libération du soldat Gilad Shalit. L'Assemblée examinera les progrès accomplis sur ces points dans deux ans.

En juin 2011, le Parlement marocain a été le premier à se voir accorder ce nouveau statut destiné aux parlements de régions voisines du Conseil de l'Europe qui souhaitent bénéficier de l'expérience de l'Assemblée dans le domaine de l'instauration de la démocratie et débattre de problèmes et enjeux communs.

Mahmoud Abbas, Président de l'Autorité nationale palestinienne, prendra la parole devant l'Assemblée ce jeudi.